

Conseil communal du 17 mars 2025

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 17 février 2025

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B.
Les Engagés
MR-Vous
Ouverture
TOTAL

2. Désignation des membres du Conseil communal au Comité de Concertation commune/CPAS - ratification

L'assemblée est invitée à ratifier la délibération du Collège communal du 6 mars 2025 désignant Mesdames Sophie VERVAECKE et Virginie SEYNAVE en qualité de représentants du Conseil communal au Comité de concertation commune/CPAS.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B.
Les Engagés
MR-Vous
Ouverture
TOTAL

3. Agence Locale pour l'Emploi - assemblées générales - désignation des représentants communaux

L'assemblée est invitée à approuver la désignation des personnes ci-après qui siègeront aux assemblées générales tant ordinaires qu'extraordinaires de l'A.S.B.L. Agence Locale pour l'Emploi d'Estaimpuis durant la présente mandature :

- P.S.-L.B. : MM. Frédéric DI LORENZO, Sophie VERVAECKE, Geoffrey VANBOUT et Corentin MOENS.
- Les Engagés : M.
- MR-Vous : M.

Les membres ainsi désignés auront tous pouvoirs pour participer aux discussions et aux votes sur les divers points mentionnés à l'ordre du jour et pour signer tous actes et procès-verbaux et en général accomplir toutes formalités nécessaires, dans le respect des dispositions du Code de la démocratie locale et de la décentralisation et des statuts de l'ASBL.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B.
Les Engagés
MR-Vous
Ouverture
TOTAL

4. ASBL Centre Régional pour l'Intégration des Personnes étrangères (CRI Centre et Wapi) (anciennement Ce.R.A.I.C) – désignation des représentants communaux à l'assemblée générale

L'assemblée se propose d'approuver la désignation de Mme Virginie SEYNAVE, Échevine des Affaires sociales, en qualité de membre effective et Mme Christine DUBUS, Échevine de la Jeunesse et des Sports, en tant que membre suppléante pour représenter la commune d'Estaimpuis à l'Assemblée générale de l'ASBL Centre Régional pour l'Intégration des Personnes étrangères.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B.
Les Engagés
MR-Vous
Ouverture
TOTAL

5. Rapport de rémunération de l'exercice comptable 2024 - adoption

L'assemblée est invitée à adopter le rapport de rémunération écrit reprenant un relevé individuel et nominatif des jetons, rémunérations ainsi que des avantages en nature perçus, dans le courant de l'exercice comptable 2024, par les mandataires, les personnes non élues et les titulaires de la fonction dirigeante locale.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B.
Les Engagés
MR-Vous
Ouverture
TOTAL

6. Compte 2024 - établissement cultuel Saint-Vaast d'Evreghies - approbation

L'assemblée se propose d'approuver la délibération du 23 janvier 2025 par laquelle le Conseil de fabrique de l'établissement cultuel Saint-Vaast d'Evreghies arrête le compte pour l'exercice 2024 comme suit :

	Fabrique d'église	Approbation communale
Recettes ordinaires totales	€ 10.376,33	€ 10.376,33
- dont une intervention communale ordinaire de secours de :	€ 7.511,64	€ 7.511,64
Recettes extraordinaires totales	€ 633,35	€ 633,35
- dont une intervention communale extraordinaire de secours de :	€ 0,00	€ 0,00
- dont un boni présumé de l'exercice précédent :	€ 633,35	€ 633,35
Dépenses ordinaires du chapitre I totales	€ 1.940,26	€ 1.940,26
Dépenses ordinaires du chapitre II totales	€ 7.751,35	€ 7.751,35
Dépenses extraordinaires du chapitre II totales	€ 0,00	€ 0,00
- dont un déficit présumé de l'exercice précédent de :	€ 0,00	€ 0,00
Recettes totales	€ 11.009,68	€ 11.009,68
Dépenses totales	€ 9.691,61	€ 9.691,61
Résultat budgétaire	€ 1.318,07	€ 1.318,07

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B.
Les Engagés
MR-Vous
Ouverture
TOTAL

7. C.P.A.S. – exercice 2024 – compte – décision

L'assemblée est invitée à arrêter le compte de l'exercice 2024 du CPAS comme suit :

	Service ordinaire	Service extraordinaire
1. Droits constatés	2.423.788,67 €	156.154,30 €
2. Non-valeurs et irrécouvrables	0,00 €	0,00 €
3. Engagements	2.206.981,50 €	156.154,30 €
4. Imputations comptables	2.179.669,69 €	136.727,75 €
Résultat budgétaire (1-2-3)	216.807,17 €	0,00 €
Résultat comptable (1-2-4)	244.118,98 €	19.426,55 €

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B.
Les Engagés
MR-Vous
Ouverture
TOTAL

8. C.P.A.S. - exercice 2025 - modifications budgétaires n° 1 – décision

L'assemblée est invitée à arrêter les modifications budgétaires n°1 de l'exercice 2025 du CPAS comme suit :

	Service ordinaire	Service extraordinaire
Recettes exercice proprement dit	2.335.665,45 €	115.000,00 €
Dépenses exercice proprement dit	2.499.337,18 €	120.000,00 €
Boni / Mail exercice proprement dit	- 163.671,73 €	- 5.000,00 €
Recettes exercices antérieurs	223.441,97 €	0,00 €
Dépenses exercices antérieurs	1.959,82 €	0,00 €
Prélèvements en recettes	0,00 €	120.000,00 €
Prélèvements en dépenses	57.810,42 €	115.000,00 €
Recettes globales	2.559.107,42 €	235.000,00 €
Dépenses globales	2.559.107,42 €	235.000,00 €
Boni / Mali global	0,00 €	0,00 €

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B.
Les Engagés
MR-Vous
Ouverture
TOTAL

9. Opérations Printemps et Eté jeunes 2025 - fixation des indemnités à octroyer

L'assemblée est invitée à fixer à 30 € net l'indemnité journalière qui sera octroyée aux jeunes occupés durant les opérations « Printemps Jeunes » et « Eté Jeunes » 2025.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B.
Les Engagés
MR-Vous
Ouverture
TOTAL

10. Estaim'Loisirs et Estaimp'Arc-En-ciel 2025 - indemnités pour le personnel d'encadrement

L'assemblée est invitée à fixer, comme suit, les indemnités nettes par prestations journalières au sein d'Estaim'Loisirs 2025 :

- Responsable : 100 € ;
- Adjoint : 90 € ;
- Moniteurs diplômés ou assimilés – chevronnés : 80 € ;
- Aides-moniteurs (moniteurs en formation ou assimilés ou moniteurs sans formation d'encadrement possédant le diplôme de l'enseignement secondaire inférieur avec l'âge minimum fixé à 16 ans accomplis : 60 €.

Par ailleurs, l'assemblée est invitée à fixer, comme suit, les indemnités par prestations journalières au sein d'Estaim'Arc-en-ciel 2025 :

- animateurs : 80 €.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B.
Les Engagés
MR-Vous
Ouverture
TOTAL

11. Entité d'Estaimpuis - fourniture et pose d'alarmes incendie et intrusions dans différents bâtiments communaux - approbation des conditions et du mode de passation

L'assemblée est invitée à approuver le cahier des charges N° 2025/BE/F/002 et le montant estimé du marché « Entité d'Estaimpuis - fourniture et pose d'alarmes incendie et intrusions dans différents bâtiments communaux » établis par le service technique. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 104.988,00 € hors TVA ou 120.879,33 € TVA comprise.

Ledit marché est divisé en lots qui se déclinent comme suit :

* Lot 1 (Ecole primaire de Néchin - incendie et intrusion), estimé à 41.041,00 € hors TVA ou 43.503,46 €, 6% TVA comprise ;

* Lot 2 (complexe sportif d'Estaimbourg - incendie et intrusion), estimé à 20.339,00 € hors TVA ou 24.610,19 €, 21% TVA comprise ;

* Lot 3 (installations du foot d'Estaimbourg - incendie), estimé à 15.386,00 € hors TVA ou 18.617,06 €, 21% TVA comprise ;

* Lot 4 (Installations du foot de Néchin - incendie et intrusion), estimé à 16.442,00 € hors TVA ou 19.894,82 €, 21% TVA comprise ;

* Lot 5 (complexe sportif d'Estaimpuis - intrusion et incendie), estimé à 11.780,00 € hors TVA ou 14.253,80 €, 21% TVA comprise.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B.
Les Engagés
MR-Vous
Ouverture
TOTAL

12. Commission locale de développement rural – désignation des représentants politiques

L'assemblée est invitée à approuver la désignation des personnes ci-après en tant que membres politiques de la Commission locale de développement rural :

- P.S.-L.B. : MM. Frédéric DI LORENZO, Sophie VERVAECKE, Geoffrey VANBOUT et Corentin MOENS.
- Les Engagés : M.
- MR-Vous : M.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B.
Les Engagés
MR-Vous
Ouverture
TOTAL

13. PCS - rapport financier - exercice 2024 - approbation

L'assemblée est invitée à approuver le rapport financier du Plan de cohésion sociale pour l'exercice 2024.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B.
Les Engagés
MR-Vous
Ouverture
TOTAL

14. Conseil Consultatif des Aînés – désignation des nouveaux membres

L'assemblée est invitée à procéder, en séance publique et au scrutin secret, à l'élection des 21 membres qui siègeront au sein du Conseil consultatif des aînés durant la mandature 2024-2030.

15. Police de roulage - règlement complémentaire communal - Estaimpuis - parking d'Estaim'Services - création de deux emplacements de stationnement pour personnes handicapées

L'assemblée est invitée à approuver la création, sur le parking d'Estaim'Services à Estaimpuis, de deux emplacements de stationnement publics réservés aux personnes handicapées. Cette mesure sera matérialisée par le placement de signaux E9a avec panneaux additionnels reprenant le logo handicapé. Ces emplacements seront par ailleurs délimités au sol par des lignes blanches avec reproduction du sigle.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B.
Les Engagés
MR-Vous
Ouverture
TOTAL

16. Règlement complémentaire sur la police de la circulation routière - arrêté ministériel - ESTAIMPUIS, section Estaimbourg - rue Clovis Poulet - RN510 - approbation

L'assemblée est invitée à remettre un avis favorable sur la création d'un passage pour piétons à Estaimbourg, le long de la route régionale N510, dénommée « rue Clovis Poulet » à hauteur de la borne kilométrique BK 2.100.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B.
Les Engagés
MR-Vous
Ouverture
TOTAL

H U I S C L O S

17. Renouvellement de la Commission Consultative Communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité (CCATM) - désignation des membres - adoption du règlement d'ordre intérieur

18. Personnel enseignant – Ratification des délibérations du Collège communal

Bonne séance,

Frédéric DI LORENZO
Bourgmestre